



BIPOLIFE

Un jeu en ligne pour les patients bipolaires

Le site Bipolife s'inscrit dans la psycho-éducation, une stratégie payante dans les troubles bipolaires avec un patient qui redevient acteur de sa prise en charge en complément des médicaments.

« Le trouble bipolaire affecte entre 1 et 3 % de la population et il débute chez l'adulte entre 18 et 25 ans », a rappelé le Pr Pierre-Marie Llorca (Clermont-Ferrand). Pas toujours évident à repérer dans son expression symptomatique, il est très fortement lié au risque suicidaire et est associé à une espérance de vie réduite de 9 ans pour un patient diagnostiqué à 25 ans. Au-delà du traitement médical, l'hygiène de vie est très importante, notamment la qualité du sommeil et la

gestion des facteurs stressants pour prévenir les récives dépressives ou maniaques. « Le patient doit savoir reconnaître et anticiper les signes de rechute », a souligné le Pr Llorca.

La psycho-éducation qui permet une meilleure connaissance de la maladie a démontré, dans une étude barcelonaise, qu'elle pouvait de réduire de 44 à 21 jours le nombre de journées d'hospitalisation sur un suivi de 24 mois.

Synergie de prise en charge

Dans cette optique, Bipolife, développé avec Ubisoft, propose au patient de choisir un avatar et d'évoluer dans une maison en choisissant différents types d'action de la vie courante qui donnent des points en « énergie » et en « humeur » qui sont comptabilisés dans un bilan journalier. « L'utilisateur apprend à différen-



cier ses comportements délétères des possibilités favorables à la stabilisation de la maladie », a indiqué le Dr Philippe Nuss (hôpital Saint Antoine, Paris). « Le jeu n'enferme pas le patient dans sa propre expérience et il facilite le dialogue avec les proches ».

Le Dr Nuss a aussi insisté sur la capacité d'alarme du jeu : « En cas de difficultés, le patient doit savoir quelles ressources il a et il ne doit pas hésiter à demander de l'aide » a-t-il souligné. Un essai clinique conduit à Montpellier va évaluer l'effet de cet outil chez des patients qui en bénéficient comparativement à des patients contrôles sans accès à Bipolife. ■

Dr Muriel Gevrey

Conférence de presse AstraZeneca